

Championnats Départementaux Adultes

Règlement Saison 2022-2023

1) Généralités :

1.1 Les Championnats Départementaux Adultes (CDA) sont des compétitions fédérales départementales officielles, autorisées et homologuées par la Ligue PACA de Badminton, organisées par le Comité de Badminton du Var (ci-après désignée par "Bad'83") ouvertes aux catégories d'âge Minime, Cadet, Junior, Sénior et Vétéran. La compétition sera organisée en « Top » afin de la rendre homogène en terme de niveau de jeu : les meilleurs seront placés en Top A, puis Top B, Top C, etc ...

1.1 La gestion et le suivi des CDA sont délégués à la Commission Bad83 et au Cadre Technique Départemental.

1.2 La Commission Bad83 est responsable devant les Élus de la Ligue qui statue.

1.2 Pour tous cas non prévu par le présent règlement de la compétition, les règlements de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) pour les compétitions officielles prévalent.

1.3 Pour tous les autres cas non prévus par le présent règlement et par les règlements de la FFBaD, la Commission Bad83 pourra prendre les dispositions les plus appropriées dans l'intérêt de la compétition.

1.4 Un Règlement Particulier, approuvé par le Juge-Arbitre principal des CDA, peut compléter ces dispositions vis-à-vis des conditions locales d'organisation.

2) Calendrier des CDA :

2.1 Il y aura un ensemble de 3 CDA :

- 1 en Simple
- 1 en Double
- 1 en Mixte

3) Modalités d'inscription et de qualification :

3.1 Dans ce qui suit, "J" représente le jour de l'étape. Le rétro-planning prévisionnel d'un CDA est le suivant :

- J-9 : Date limite des inscriptions par les clubs et date de prise en compte du CPPH.
- J-4 : Envoi aux clubs des convocations.

Ce retro-planning est adapté pour certaines étapes à cause des vacances scolaires.

Seuls sont admis à participer à un CDA les joueurs licenciés, le jour de la date limite d'inscription, au sein de clubs du Bad'83 et ne faisant l'objet d'aucune suspension, aux dates auxquelles se déroule le CDA.

3.2 Les inscriptions sont réalisées uniquement dans le formulaire d'inscription en ligne sur Badiste.fr, par les joueurs ou par les clubs et dans la discipline mentionnée dans le descriptif du CDA sur Badiste.fr.

3.3 Les joueurs des catégories Minime, Cadet, Junior, Sénior et Vétéran sont autorisés à participer sans limite de classement.

3.4 Lorsqu'un mineur participe à un CDA, les responsables légaux du mineur ainsi que le mineur participant s'engagent à respecter le Règlement Complémentaire des Compétitions (RCdC) du Bad'83 en vigueur, notamment sur l'application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs. L'inscription d'un adulte à un CDA implique l'acceptation du RCdC du Bad'83 en vigueur.

3.5 Le montant de l'inscription est fixé, par Bad'83, à 18 € pour chacun des tableaux joués.

3.6 Aucune inscription n'est retenue pour les clubs qui ne sont pas en règle du solde de tout compte avec Bad'83 à la date limite d'inscription.

3.7 Les droits d'inscription sont facturés par Bad'83 et doivent être versés par les clubs après chaque CDA et au vu des tableaux définitifs.

4) Tableaux :

4.1 Les tableaux sont faits dans la mesure du possible sous forme de poule avec 2 sortants par poule, suivis d'une phase d'élimination directe. Les joueurs ou paires inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classés par ordre décroissant au CPPH (par addition des points des deux joueurs pour une paire de double ou de mixte).

4.2 Les têtes de séries et têtes de poules sont positionnées selon le Top Fédéral (Poona) conformément à la date de prise en compte du CPPH de [l'article 3.1](#).

4.3 Dans une discipline, si le nombre d'inscrits dans une Top ne permet pas la confection d'un tableau (moins de 3 joueurs ou paires), la CCR (dans l'intérêt des participants) se réserve le droit de regrouper ou d'annuler plusieurs tableaux.

4.6 Si le nombre d'inscrits est trop important, la CDA se réserve le droit de limiter le nombre de participants. La priorité sera donnée aux joueurs ayant le CPPH le plus élevé.

5) Organisation d'un CDA :

5.1 Chaque CDA a lieu sur une journée, le samedi ou le dimanche, les matchs débutent le matin à partir de 8h00 et se déroulent toute la journée. Ces horaires peuvent être modifiés au besoin de la compétition en respectant le RGC de la FFBaD.

5.2 Les joueurs ont le droit de jouer leurs matchs avec un maillot floqué avec leur prénom ou leur nom ou les deux. Les joueurs sont autorisés à recevoir des conseils (tactiques et de jeu) pendant leurs matchs entre les points et aux arrêts de jeu à 11 et 21.

6) Arbitrage :

- 6.1 Les Juge-Arbitres (JA) officiants sur les CDA sont désignés par la Commission Bad83 en lien avec le Cadre Technique Départemental.
- 6.2 Les éventuels Arbitres ou Juges de Ligne sont désignés respectivement par la Commission Bad83 ou par l'organisateur, sous le contrôle du JA principal.
- 6.3 L'arbitrage peut être également réalisé par de jeunes arbitres et/ou de jeunes officiels UNSS, licenciés FFBaD.

7) Volants :

- 7.1 Le volant officiel est désigné par l'organisateur et il est utilisé par les joueurs en cas de désaccord entre eux.
- 7.2 Les volants ne sont pas fournis, sont à la charge des joueurs et doivent être classés au minimum en catégorie standard (Voir le site fédéral ci-dessous).

<http://www.ffbad.org/espaces-dedies/equipements/classements-federaux/classement-federal-volants-plumes-de-badminton>

8) Respect de la discipline :

- 8.1 Les CDA se déroulent dans le respect des règlements disciplinaires fédéraux.
- 8.2 Les clubs concernés peuvent porter réclamation dans les sept jours suivant un CDA pour lequel ils souhaitent porter réclamation, comme décrit dans le règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFBaD.